07/05/2021 Le Monde

Cinéma : le calendrier concerté des sorties de films est mort-né

Nicole Vulser

Faute de combattants, la réunion entre tous les distributeurs de cinéma qui s'est tenue mercredi 5 mai sous l'égide du Centre national du cinéma (CNC) a démontré l'impossibilité d'une autorégulation des sorties de films. Seuls les indépendants militaient pour une telle solution. Les filiales des studios hollywoodiens comme les grands groupes français s'y sont opposés. Après plus d'une année de pandémie de Covid-19, près de 450 longs-métrages français et internationaux sont en attente d'une date de retour sur les écrans français, à partir de la réouverture des salles de cinéma, le 19 mai. Face à l'embouteillage historique qui attend le 7^e art, l'Autorité de la concurrence avait exceptionnellement donné son accord, le 16 avril, à une entente temporaire des distributeurs pour qu'ils éclusent la montagne de films en stock. Ce qui aurait permis aux films les plus fragiles de trouver leur public, malgré la concurrence effrénée des superproductions américaines et des très gros films français.

Les organisations représentatives du secteur, le Syndicat des distributeurs indépendants et Distributeurs indépendants réunis européens se sont prononcés, mercredi, en faveur du projet d'accord esquissé par le CNC et visant à organiser un calendrier des sorties jusqu'à la fin 2021. Mais la principale organisation du secteur, la Fédération nationale des éditeurs de films (FNEF), a joué la politique de la chaise vide. Elle regroupe à la fois des indépendants, les filiales hexagonales des studios hollywoodiens à l'exception de Disney, et les grands groupes français, comme Pathé Films, UGC Distribution, Gaumont, MK2 Films, ou encore Studiocanal. Tiraillée par des contradictions internes, la FNEF n'a pas participé, en tant qu'organisation, à la réunion, tout en laissant ses membres le faire s'ils le souhaitaient.

Les studios américains, hostiles à un tel projet puisque leurs sorties sont généralement décidées mondialement depuis Los Angeles, n'y sont pas venus. Disney non plus. Ni les grands groupes français. Les rares présents, comme Gaumont ou Studiocanal, ont affirmé qu'ils ne souhaitaient pas signer l'accord. Face à un tel camouflet, le CNC a invité les organisations présentes à sonder leur adhérents pour décider de donner suite ou non aux discussions. Un accord uniquement entre distributeurs indépendants n'aurait pourtant pas de sens. A deux semaines de la réouverture des cinémas, aucun garde-fou n'est donc mis en place pour éviter une concurrence portée à son paroxysme entre les films. Une situation d'autant plus délicate pour le cinéma d'auteur que les accords interprofessionnels, signés en 2016 pour garantir une diversité des films en salles et leur assurer une durée minimale d'exposition, sont aujourd'hui lettre morte.